



AVIS FSU CTA du 12 juin 2019

Avis 1 :

Le CTA demande une médiation chef d'établissement-personnels du lycée Ch. Et A. Dupuy au sujet du dépôt de plainte contre un lycéen du Puy En Velay.

Pour : 9 (FSU, FO, UNSA) ; **Abs :** (SNPDEN-UNSA)

Avis 2 :

Le CTA demande que le rectorat intervienne auprès du chef d'établissement du lycée Ch. Et A. Dupuy pour que celui-ci retire sa plainte.

Pour : 6 (FSU, FO) ; **Abs :** (UNSA)

Avis 3 :

Le CTA demande que les 25 jours de formation à la spécialité NSI soient le même jour de la semaine tout au long de la formation.

Pour : 10 (FSU, FO, UNSA)

Avis 4 :

Le CTA demande la création de postes de titulaires remplaçants nécessaires au bon fonctionnement du service (décharge de direction, besoin en formation continue, santé et sécurité au travail)

Pour : 10 (FSU, FO, UNSA)

Avis 5 :

Le CTA demande que la liste complémentaire de la session 2019 du CRPE soit constituée au plus vite afin de créer le vivier nécessaire pour répondre à tous les besoins de recrutement dans l'académie.

Pour : 10 (FSU, FO, UNSA)

Avis 6:

Le CTA se prononce pour que les collègues exerçant sur plusieurs établissements et plusieurs niveaux soient dispensés de cours en cas de correction de copies ou de participation à un jury d'examen.

Pour : 10 (FSU, FO, UNSA)

Avis 7 :

Le CTA se prononce pour une limitation du nombre de copies et d'oraux pour chaque professeur convoqué aux épreuves terminales des examens, en particulier pour les collègues exerçant sur plusieurs établissements et plusieurs niveaux.

Pour : 10 (FSU, FO, UNSA)